



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

RECU LE  
13 SEP. 2017  
REGARDBTP

Direction Régionale  
des Entreprises  
de la Concurrence  
de la Consommation  
du Travail et de l'Emploi  
de la région  
d'Ile-de-France

Monsieur le Directeur de la société

REGARDBTP  
6 RUE DU REGARD  
75006 PARIS

Unité départementale de Paris

Direction des relations  
et services du travail

Pôle Dialogue social

**RECEPISSE DE DEPOT N° A07517026736**

Affaire suivie par :

Veronique PREAU

Courriel : [veronique.preau@direccte.gouv.fr](mailto:veronique.preau@direccte.gouv.fr)

Service épargne salariale

Permanence téléphonique

Le matin de 9H à 12H

Téléphone : 01.70.96.18.33

Paris, le 07 Septembre 2017

Pour le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France, le Responsable de l'Unité départementale de Paris certifie qu'en application des articles L.3313-3, L.3323-4, L.3332-9, L.3345-1 ; D 3313-1, D.3313-6, D.3313-7, D.3323-1, D.3323-2, D.3323-8, D. 3345-1 à D.3345-4, et R.3332-4 du Code du Travail, il a été déposé le 21 Juillet 2017 un **plan d'épargne interentreprises\*** « REGARD » conclu le 20 Juillet 2017.

En foi de quoi, il délivre le présent récépissé pour servir et valoir ce que de droit.

*Le présent récépissé ne constitue en aucun cas la reconnaissance de la conformité du contenu du texte déposé au regard des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles.*

Pour le directeur régional et par délégation,  
Pour le responsable de l'Unité départementale de Paris  
et par délégation,  
Le Contrôleur du travail,

Véronique PREAU

*\*Entreprises fondatrices de l'accord : la société GLB DIAG et la société MERCURE FINANCES*